



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MARS 2025

Convocation à la réunion faite le 24 février 2025

PRESENTS : MM. ARNAUD Marc, BALMAIN Christophe, BAUDRAY Fabrice, BOUVET Jean-Yves, CHARPIN Christian, DAULIACH Gaëtane, DIDIER Guy, JOSSERAND Clara, RAMOS CAMACHO Marie, SAMBUIS Xavier

ABSENTS : M. CHAIX Philippe (pouvoir donné à BAUDRAY fabrice)

Madame RAMOS CAMACHO Marie a été désignée secrétaire de séance.

Conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

N° Délibération	Thème	Délibération	Décision Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,	Vote
2025-01	Domaine et Patrimoine	Convention d'intervention et de portage foncier avec l'établissement public foncier local de la Savoie – développement économique et touristique zone du Mollard	APPROBATION de la convention d'intervention et de portage foncier avec l'établissement public foncier local de la Savoie portant sur la mission de maîtrise foncière. AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour signer ladite convention et tous documents s'y rapportant et pour relancer, via l'EPFL, les négociations avec les propriétaires fonciers.	11 POUR Votants : 11
2025-02	Commande Publique	Marchés publics de services – mission de délégué à la protection des données – Adhésion à un groupement de commandes, désignation de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan comme coordonnateur, autorisation de signer la convention constitutive du groupement de commandes, nomination d'un délégué à la protection des données (DPD)	APPROBATION du lancement d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence en vue de la passation de marché de services pour une mission de Délégué à la Protection des Données ; APPROBATION de l'adhésion de la Commune de Saint Sorlin d'Arves au groupement de commandes tel que présenté ci-avant ; ACCORD de désigner la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan pour assurer la mission de coordonnateur de ce groupement ; AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention constitutive de ce groupement ; DECISION de désigner AGATE en qualité de « Délégué à la Protection des Données » de la collectivité.	11 POUR Votants : 11

	Commande Publique	Approbation de l'avenant 1 au marché de travaux de construction et d'implantation d'une tyrolienne à virages	Par manque de précisions sur le projet d'avenant 1, il est décidé de reporter ce sujet au prochain conseil municipal.	
2025-03	Domaine Patrimoine et	Acquisition d'un local hors d'eau d'environ 120 m ² pour la création du musée	APPROBATION du principe d'acquisition d'un lot au sein du projet immobilier situé à côté de la l'ancienne mairie à savoir un local d'environ 120 m ² hors d'eau pour un montant de 55.000 €. Une fois l'acquisition réalisée, la commune procédera à son aménagement en musée, Le financement de cette acquisition sera réalisé par les ressources propres de la commune. MANDAT donné à Monsieur le Maire pour signer l'acte notarié d'acquisition ainsi que tous les actes subséquents qui seraient nécessaires à la réalisation de cette opération.	11 POUR Votants : 11
2025-04	Finances locales	Admission en non-valeurs	DECISION d'inscrire en non-valeur la somme égale à 11772,50 € au budget 2025 de la commune La trésorerie doit à nouveau réaliser toutes les démarches nécessaires pour le recouvrement du titre 182 du 24/06/2022 d'un montant de 545 € (secours sur pistes Assurance Inter Partner Assistance) AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour signer tous les documents nécessaires à ce dossier.	11 POUR Votants : 11
2025-05	Domaine patrimoine et	Convention de servitude Enedis – parcelles communales cadastrées sous les n°1266 et 628 section B lieu-dit Le Plan du Moulin	APPROBATION de la convention de servitude entre ENEDIS et la Commune AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour signer ladite convention et tous documents s'y affèrent.	11 POUR Votants : 11
2025-06	Fonction publique	Approbation de la convention entre la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan (3CMA) et la Commune relative aux prestations pour des interventions en matière de prévention des risques professionnels et de santé au travail	APPROBATION de la convention à intervenir avec la 3CMA pour les prestations en matière de prévention des risques professionnels et de santé au travail et ses annexes AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour signer ladite convention et ses annexes et tout avenant éventuel à venir.	11 POUR Votants : 11

2025-07	Fonction publique	Protection sociale complémentaire – Mandatement du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie afin de conclure une convention de participation sur le risque « Santé »	<p>SOUHAIT de s'engager dans une démarche visant à faire bénéficier ses agents d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire dans le cadre d'une convention de participation pour le risque « Santé ».</p> <p>MANDATE le Cdg73 afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque « Santé »</p> <p>PREND ACTE que son adhésion à cette convention de participation n'interviendra qu'à l'issue de la procédure menée par le Cdg73 par délibération, étant précisé qu'après avoir pris connaissance des tarifs et garanties proposés, la collectivité aura la faculté de ne pas adhérer à la convention de participation souscrite par le Cdg73.</p>	<p>11 POUR Votants : 11</p>
---------	-------------------	---	---	---

A Saint Sorlin d'Arves, le 04/03/2025

Publié et affiché le 05/03/2025

Le Maire,
Fabrice BAUDRAY

